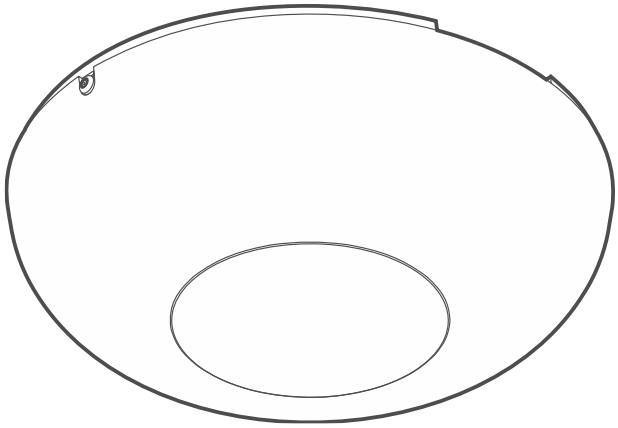
Ceiling Motion Detector Plus S

APMC-250 S

FR

Version du logiciel 1.00



CE

apmc-250_s_BW_fr 08/26

SATEL sp. z o.o. • ul. Budowlanych 66 • 80-298 Gdańsk • POLOGNE
tél. 58 320 94 00
www.satel.pl

IMPORTANT

Le dispositif doit être installé par un personnel qualifié.

Tout changement, toute modification du dispositif ou réparations effectuées sans l'accord préalable du fabricant annuleront vos droits à la garantie.

Description des symboles sur le dispositif :

Le dispositif répond aux exigences des directives en vigueur dans l'Union européenne.

Le dispositif est destiné à l'installation à l'intérieur des locaux.

Il est interdit de jeter le dispositif dans les ordures ménagères. Il doit être éliminé conformément aux réglementations applicables à la protection de l'environnement (l'appareil a été mis sur le marché après le 13 aout 2005).

La société SATEL vise à améliorer constamment la qualité de ses produits ce qui peut occasionner des modifications de leurs spécifications techniques et des logiciels. Les informations actualisées concernant ces modifications sont disponibles sur notre site web. N'hésitez pas à le consulter :
https://support.satel.pl

La société SATEL sp. z o.o. déclare que le type d'équipement radioélectrique APMC-250 S est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante : www.satel.pl/ce

Icônes utilisées dans la notice

Avertissement – information concernant la sécurité des utilisateurs, des appareils, etc.

Note – suggestion ou information supplémentaire.

SOMMAIRE

1. Caractéristiques 2
2. Description 2
Alarmes 2
Module électronique 3
Voyant LED 3
3. Installation 3
3.1 Conseils d'installation 4
3.2 Montage 4
4. Test 6
5. Remplacement de la pile 7
6. Spécifications techniques 8

Le détecteur pour plafond APMC-250 S (Ceiling Motion Detector Plus S) détecte les mouvements à l'aide d'infrarouge et de micro-ondes. Il est conçu pour être installé sur la surface du plafond. La notice s'applique au détecteur installé dans le système BE WAVE.

1. Caractéristiques

- Détection de mouvement par capteur infrarouge passif (PIR) et capteur micro-ondes (MW).
- Zone de couverture max. (fig. 11) :
  – ø 6 m / 28 m^2 – hauteur de montage 2,4 m,
  – ø 10 m / 79 m^2 – hauteur de montage 3,5 m.
- Algorithme numérique de détection de mouvement.
- Compensation numérique de la température.
- Sensibilité réglable de détection de deux capteurs.
- Fonctionnement dans la bande de fréquence 868 MHz.
- Communication radio bidirectionnelle cryptée AES.
- Diversification de canaux de transmission – 4 canaux pour la sélection automatique de celui qui permettra la transmission sans interférence avec d'autres signaux.
- Programmation des paramètres à distance.
- Mise à jour du logiciel à distance.
- Capteur de température intégré (plage de mesure : -10°C...+55°C).
- Voyant LED.
- Surveillance du système de détection de mouvements.
- Alimenté par plie CR123A 3 V.
- Contrôle de l'état de la pile.
- Contact d'autoprotection contre l'ouverture du boîtier, le détachement de la surface de montage et le déplacement non autorisé du détecteur.
- Montage sur la surface du plafond.

2. Description

Alarmes

Le détecteur déclenche une alarme :

- après avoir détecté un mouvement dans l'espace protégé,
- après avoir détecté un défaut dans le système de détection de mouvement,
- après l'ouverture du contact d'autoprotection (alarme antisabotage),
- en cas de son déplacement non autorisé (alarme antisabotage).

Pour déclencher une alarme, les deux capteurs (infrarouge et micro-ondes) doivent détecter un mouvement dans un délai inférieur à 5 secondes. L'alarme ne peut se déclencher que lorsque le détecteur est en mode armé car le capteur micro-ondes est désactivé lorsque le détecteur n'est pas armé.

Le détecteur enregistre sa position lorsqu'il passe en mode armé ou lorsque le mode diagnostic du système est activé.

Module électronique

La figure 1 présente l'intérieur du détecteur après l'ouverture du boitier.

(1) lentille.

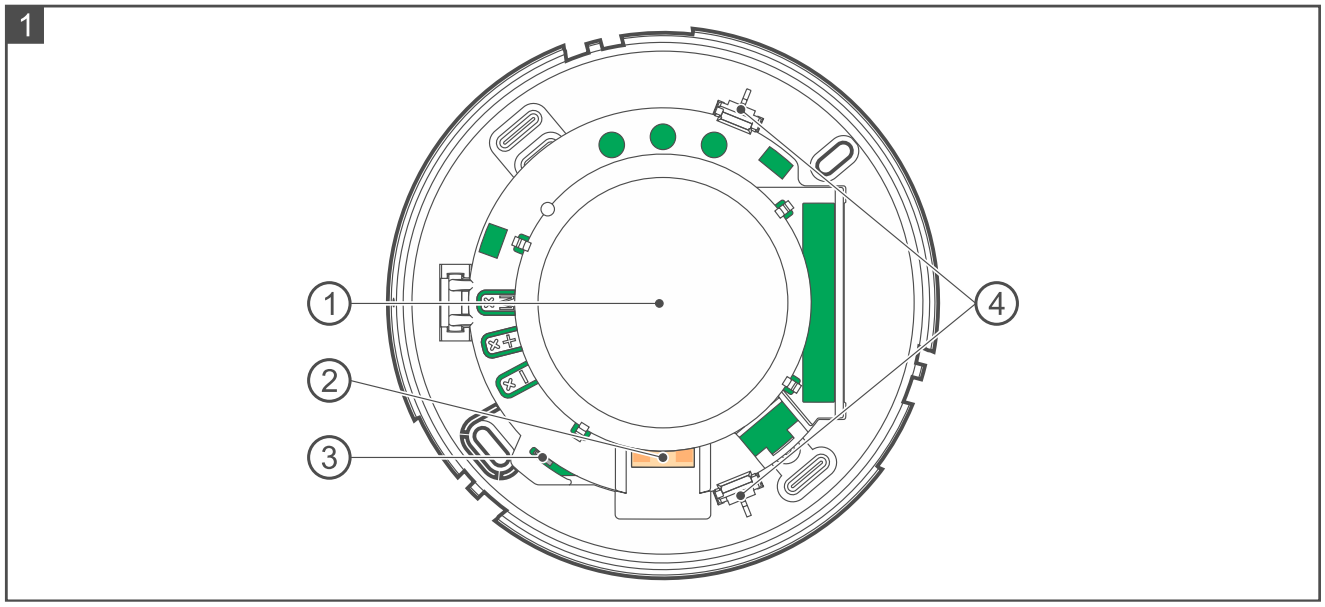
(2) capteur micro-ondes. Le capteur est activé lorsque le détecteur est en mode armé ou en mode diagnostic, après détection d'un mouvement par le capteur infrarouge.

(3) contact d'autoprotection réagissant à l'ouverture du boitier.

(4) clips fixant le module électronique à l'embase.

Sous la lentille se trouvent le capteur PIR (pyroélément double), le capteur de déplacement (accéléromètre) et le voyant LED. Le logement de la pile (CR123A 3V) est situé de l'autre côté du module électronique. Pour accéder au logement de la pile, retirez d'abord le module électronique de son embase.

1



Voyant LED

Après l'insertion de la pile, le voyant clignote pendant environ 40 secondes (démarrage du détecteur). Ensuite, le voyant ne s'allume que lorsque le mode diagnostic est activé dans le système. Il signale :

- communication périodique – flash court,
- alarme – allumé 2 secondes.

3. Installation

Il y a risque d'explosion de la pile en cas d'utilisation de la pile différente que celle recommandée par le fabricant ou en cas de manipulation incorrecte.

Les piles ne peuvent pas être écrasées, coupées ou exposées à des températures élevées (jetées au feu, mises au four, etc.).

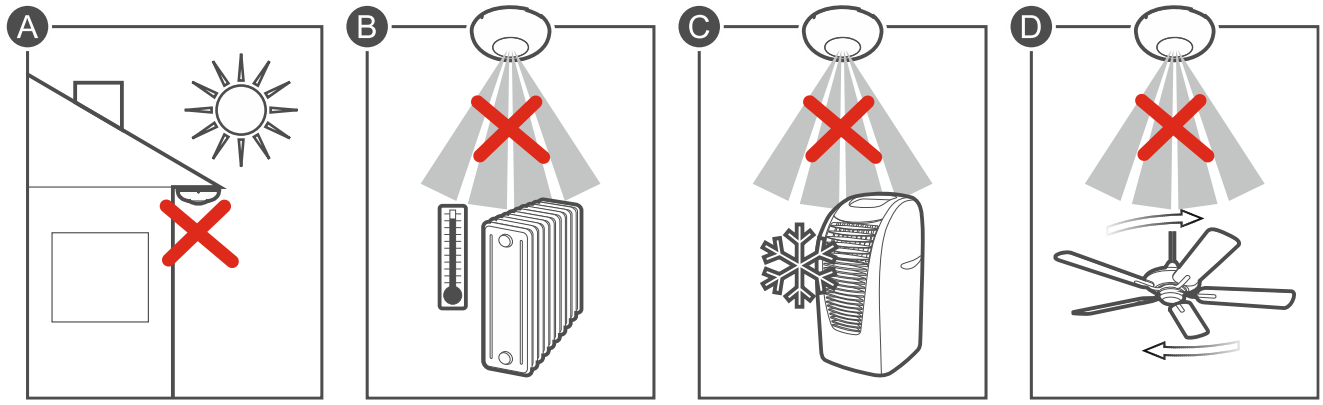
N'exposez pas les piles à une très basse pression car il existe un risque de fuite de liquide inflammable, de fuite de gaz ou d'explosion de la pile.

Installez et remplacez la pile avec toutes les précautions nécessaires. Le fabricant n'est pas responsable des conséquences d'une installation non conforme de la pile.

Il existe un risque de blessure en cas de détachement du détecteur monté à plus de 2 mètres de hauteur

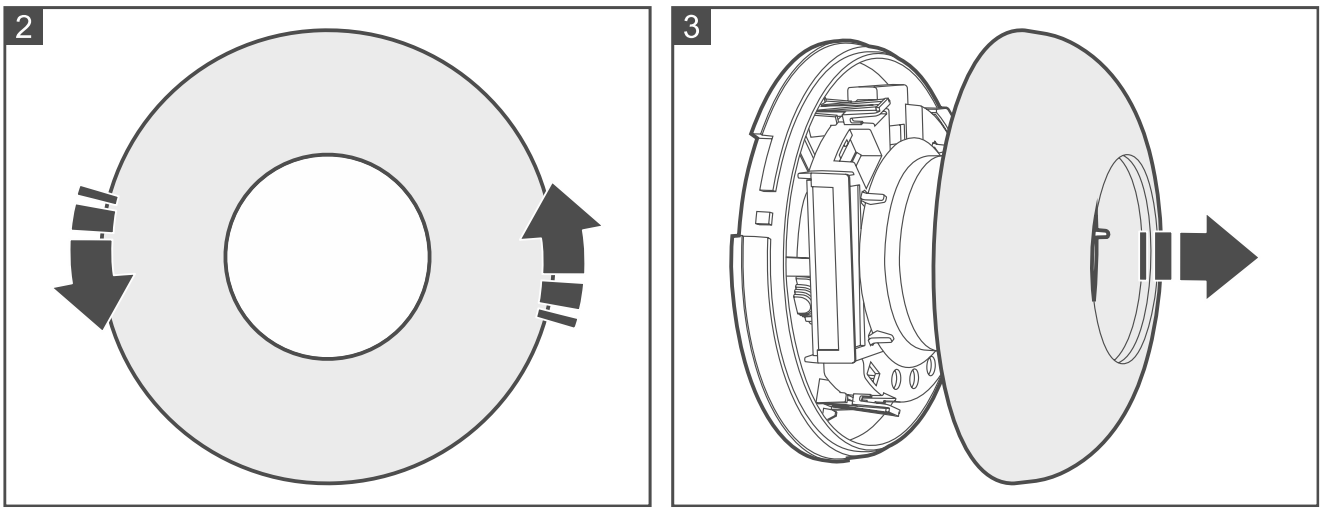
3.1 Conseils d'installation

- Le détecteur doit être installé à l'intérieur, dans des locaux où l'humidité de l'air est normale.
- N'installez pas le détecteur à l'extérieur (A).
- Lors du choix du lieu d'installation, tenez compte de la portée de communication radio.
- Les murs épais, les cloisons métalliques, etc. réduisent la portée du signal radio.
- N'orientez pas le détecteur vers des sources de chaleur (B) des climatiseurs (C) ou des ventilateurs (D).
- Aucun objet ne peut masquer le champ de vision du détecteur.
- Installez le détecteur à la hauteur recommandée de 2,4...3,5 m.
- Si vous utilisez du ruban adhésif double face pour le montage, n'oubliez pas de le presser. Collez d'abord le ruban sur l'appareil et pressez pendant quelques secondes, puis collez l'appareil sur la surface de montage et pressez pendant quelques secondes.
- Avant d'utiliser le ruban adhésif double face, assurez-vous que les surfaces à assembler sont propres, sèches, sans poussière ni graisse.



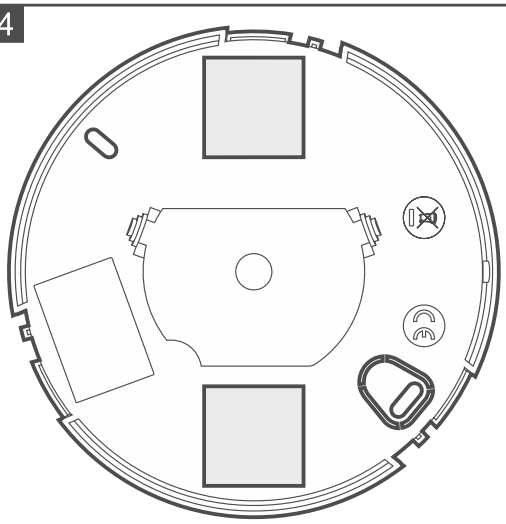
3.2 Montage

1. Tournez le couvercle du boîtier dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (fig. 2) et retirez-le (fig. 3).

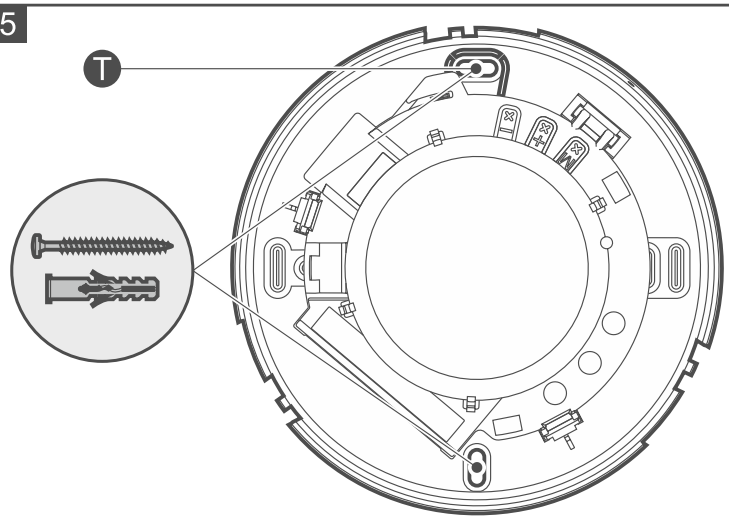


2. Si vous utilisez du ruban adhésif double face pour fixer le détecteur au plafond (fig. 4) :
   – collez le ruban à l'embase du boitier,
   – collez l'embase du boitier au plafond,
3. Pour fixer le détecteur au plafond à l'aide de vis :
   – placez l'embase du boîtier contre le plafond et marquez l'emplacement des trous de fixation (fig. 5).
   – percez les trous dans le plafond pour des chevilles. Les chevilles fournies avec le détecteur sont prévues pour le béton ou la brique. Pour d'autres types de surfaces (cloisons sèches, mousse de polystyrène), utilisez des chevilles bien adaptées.
   – fixez l'embase du boîtier au plafond à l'aide de vis.

4



5

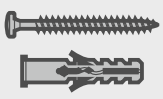


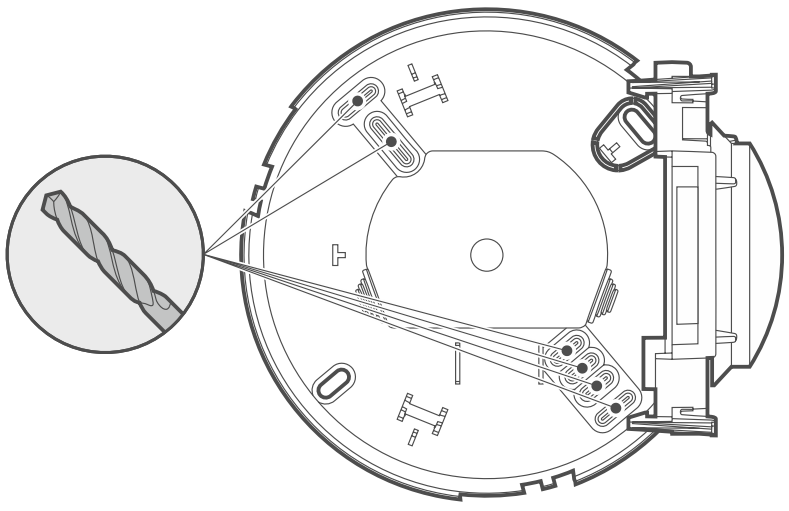
Pour que le détecteur puisse signaler un détachement de la surface de montage, fixez-le au plafond à l'aide de vis. Sur la figure 5, l'emplacement de la vis à utiliser pour activer cette fonction est indiqué par un symbole T*.*

La détection du détachement du support est nécessaire si le dispositif doit être conforme aux exigences de la norme EN 50131 Grade 2.

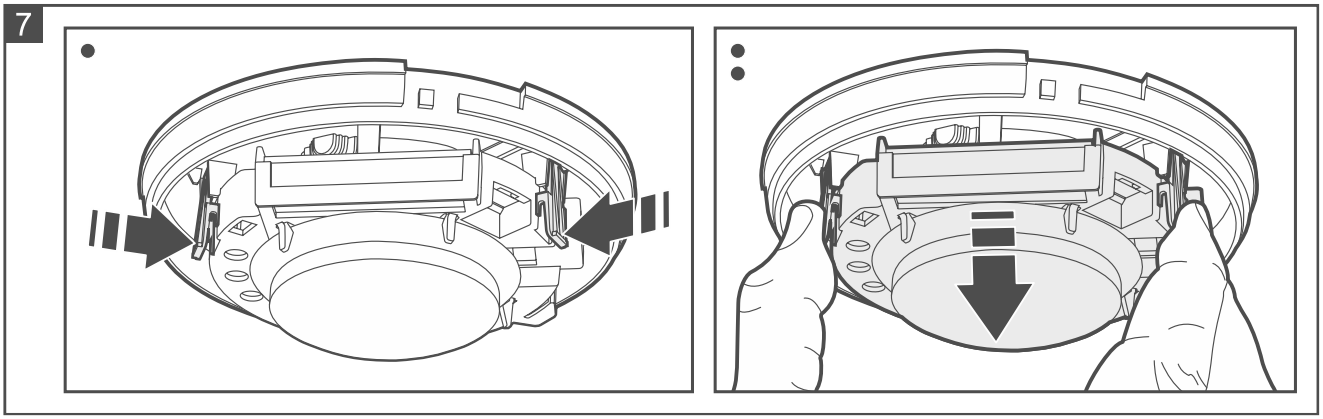
La figure 6 indique les emplacements où des trous de montage supplémentaires peuvent être percés. Ces emplacements deviennent accessibles une fois le module électronique incliné (voir : fig. 7).

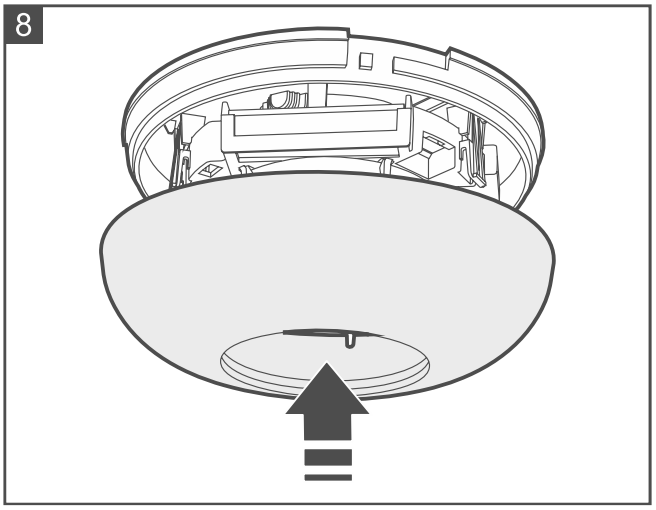
6

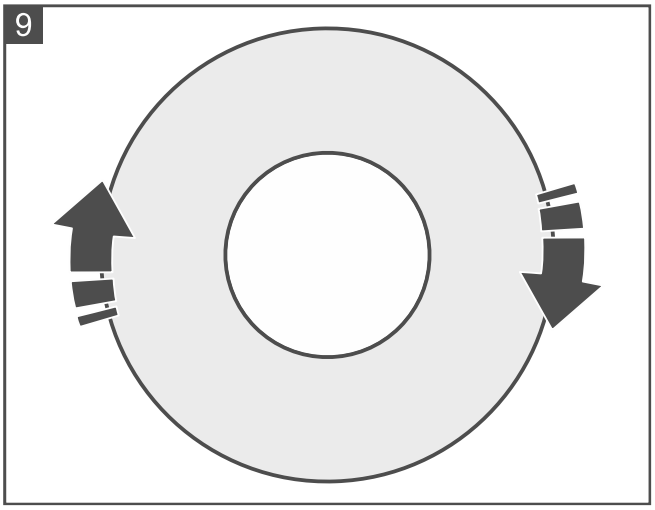


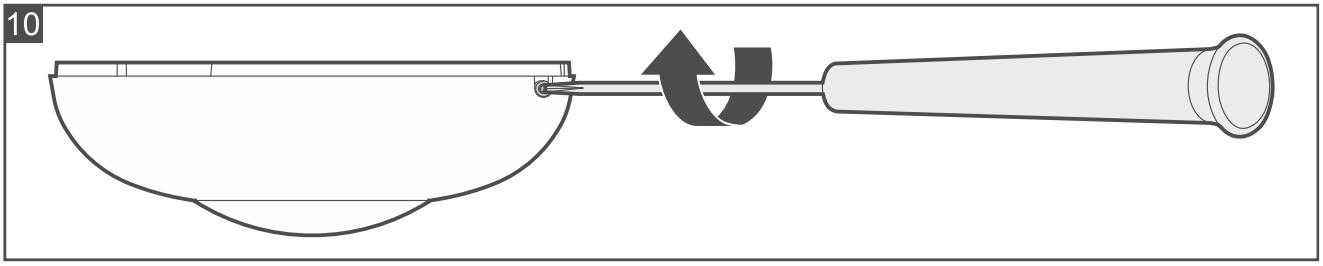


4. Pressez les clips et écartez le module électronique (p. 7).
5. Ajoutez le détecteur au système (voir la notice du contrôleur du système WAVE ou de la centrale du système BE WAVE Hybrid). Lorsqu'une demande de mise en marche de l'appareil s'affichera, insérez la pile dans le détecteur.
6. Pressez le module électronique contre l'embase pour le bloquer.
7. Refermez le boitier du détecteur (fig. 8 et 9).
8. Bloquez le couvercle avec une vis (fig. 10). La vis se trouve dans le sachet joint au détecteur. Utilisez un tournevis Torx T6H.









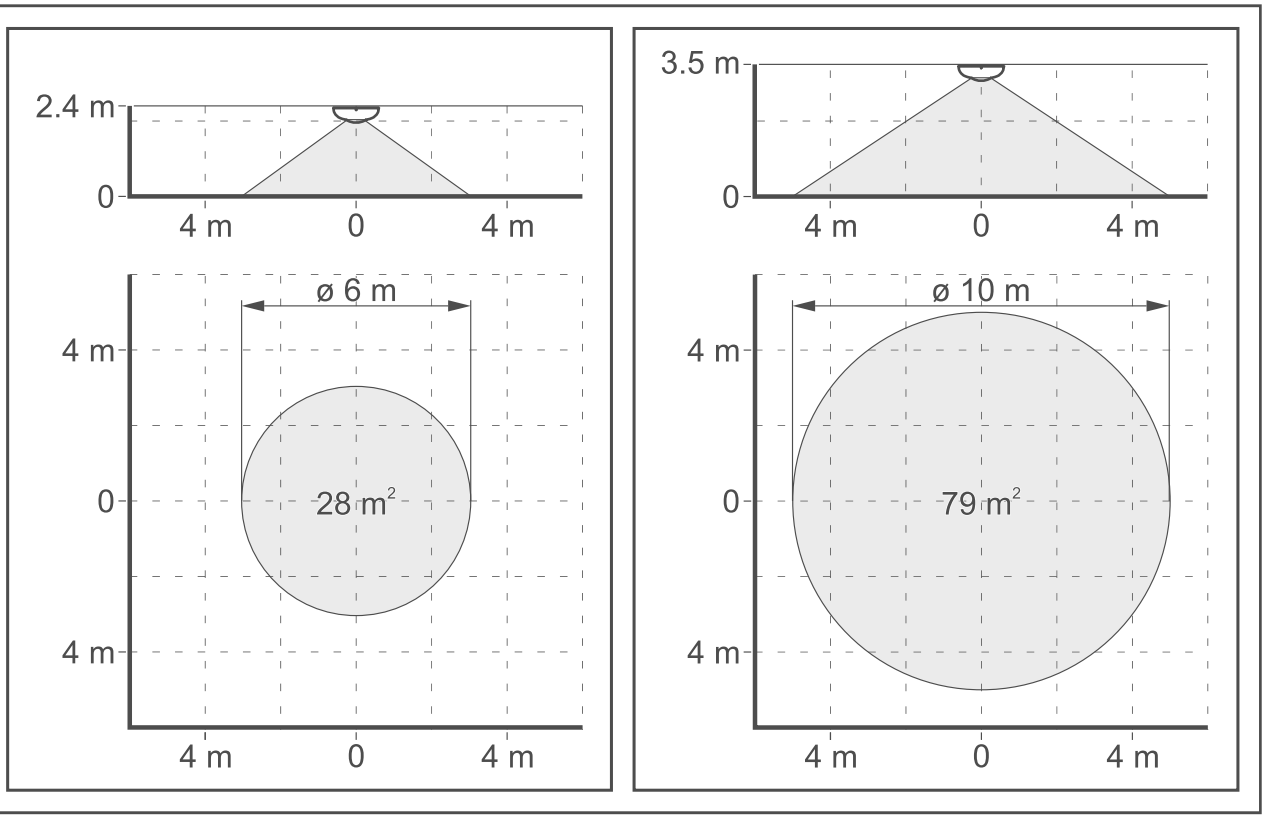
4. Test

1. Activez le mode diagnostic (voir la notice du contrôleur système BE WAVE ou de la centrale d'alarme BE WAVE Hybrid). En mode test, le capteur micro-ondes est activé.

i *Une fois le mode diagnostic activé, le calibrage automatique du capteur micro-ondes est effectué. Pendant 10 secondes qui suivent l'activation du mode diagnostic, aucun objet en mouvement ne peut se trouver dans la zone de couverture du capteur micro-ondes car cela empêcherait son calibrage correct.*

2. Vérifiez que le déplacement dans la zone de couverture du détecteur fait allumer le voyant LED. La zone max. de couverture du détecteur est présentée à la figure 11.
3. Terminez le mode diagnostic.

11



5. Remplacement de la pile

Il est interdit de jeter les piles usagées. Vous êtes tenu de vous en débarrasser conformément aux dispositions relatives à la protection de l'environnement en vigueur.

L'application Be Wave vous avertira de la pile faible. Remplacez-la dès que possible.

1. Dans l'application Be Wave / le programme Be Wave Soft, cliquez sur la pièce où le détecteur est installé.
2. Cliquez sur le nom du détecteur.
3. Activez la fonction *Remplacer la pile*.
4. Ouvrez le boîtier du détecteur.
5. Pressez les clips et écartez le module électronique (fig. 7).
6. Retirez la pile usagée.
7. Patientez 1 minute.
8. Insérez la nouvelle pile.
9. Pressez le module électronique contre l'embase pour le bloquer.
10. Refermez le boitier du détecteur.
11. Dans l'application Be Wave / le programme BE WAVE Soft, activez la fonction *Débloquer l'appareil.*

6. Spécifications techniques

Bande de fréquence de fonctionnement ..... 868,0 MHz ÷ 868,6 MHz
Portée de communication radio (en espace ouvert) .....jusqu'à 1800 m
Pile ..... CR123A 3 V
Durée espérée de vie des piles de la pile .....jusqu'à 2 ans.
Consommation de courant en mode veille ..... 86 µA
Tension de signalisation de la pile faible .....2,75 V
Plage de mesure de températures .....-10°C...+55°C
Précision de mesure de la température ..... ±1°C
Fréquence micro-ondes .....24,125 GHz
Vitesse détectable de mouvement ..... 0,3...3 m/s
Durée de démarrage ..... 40 s
Hauteur recommandée de montage ..... 2,4...3,5 m
Zone max. de couverture
hauteur de montage 2,4 m.....ø 6 m [28 m^2]
hauteur de montage 3,5 m.....ø 10 m [79 m^2]
Normes respectées EN50131-1, EN50130-4, EN50130-5
Niveau de protection selon EN50131-2-2 ..... Grade 2
Classe environnementale selon EN50130-5 II
Températures de fonctionnement .....-10°C...+55°C
Humidité max. .....93±3%
Dimensions ..... ø 120 x 37 mm
Masse ..... 125 g